

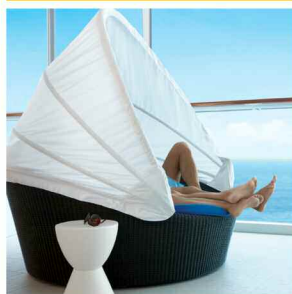
# Grandioses Caraïbes jusqu'au Canal de Panama à bord du Celebrity Equinox

Départ garanti : la certitude de partir!

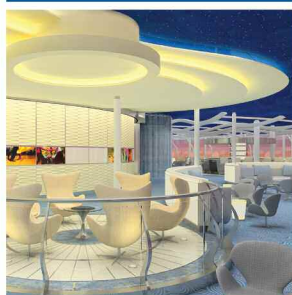
Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays  
extraordinaires

Découvertes  
inédites



Croisière  
de catégorie  
supérieure



**2 départs : Du 29 janvier au 10 février 2017 et du 12 au 24 mars 2017**

Vérifiez si des promotions de Celebrity Croisiers sont en vigueur au moment de votre réservation auprès de votre conseiller en voyage.

Des excursions guidées en français seront proposées!

Itinéraire exclusif!



Obtenez des milles de récompense AIR MILES<sup>md</sup> chez Club Voyages.

club  voyages

groupes

[www.voyagesdegroupe.com](http://www.voyagesdegroupe.com)

Pays  
extraordinaires

Découvertes  
inédites



Croisière  
de catégorie  
supérieure



Départ  
garanti :

la certitude  
de partir!

## Votre croisière dans les Caraïbes...

### à bord du Celebrity Equinox



**29 janvier au 10 février 2017**

Accompagné par  
**Diane Pépin**

**12 au 24 mars 2017**

Accompagné par  
**Denyse Drainville**



Découvrez le sens même du mot luxe à bord du Celebrity Equinox. Le raffinement des navires Celebrity atteint avec l'Equinox des sommets inégalés. Que se soit par les équipements à bord ou la qualité des nombreux restaurants, vous profiterez d'une croisière grand confort dans un environnement sophistiqué.

#### Caractéristiques du navire :

- Passagers : 2 850
- Tonnage : 122 000 T.
- Longueur : 1 033 pieds (315 m.)
- Largeur : 121 pieds (37 m.)
- Tirant d'eau : 27 pieds (8,2 m.)
- Vitesse de croisière : 24 nœuds
- Croisière inaugurale : 8 août 2009

**Les ports d'escale** (L'ordre peut varier selon la date de départ)

#### George Town, Grand Cayman

Les Îles Cayman sont situées dans les Caraïbes occidentales et se composent de 3 îles : Grand Cayman, Petit Cayman et Brac Cayman. Grand Cayman est une belle petite colonie britannique très animée. Elle est connue pour ses plages d'or, pour les possibilités fabuleuses de plongée en eaux claires cristallines, pour ses abris fiscaux et pour son soleil qui brille toute l'année. Grand Cayman est l'un des ports les plus visités par les navires de croisières.

#### Carthagène, Colombie (2 jours pour le départ du 12 mars)

Fondée en 1533, Carthagène est l'exemple parfait du village colonial espagnol. Un mur d'enceinte entoure le village de maisons colorées, de petites rues et d'une cathédrale. Le cœur de la ville regorge de boutiques dans des maisons historiques.

#### Colón, Panama

Destination touristique, Colón est la 2<sup>e</sup> plus grande ville du pays et un port important. Elle se situe au cœur même de l'histoire du pays. Vous pourrez y voir le célèbre Canal et ses écluses ou sa capitale « Panama City » et ses sites historiques.

#### Puerto Limón, Costa Rica

Port d'abord commercial, Puerto Limón est le point de départ de nombreuses excursions vers la « rain forest » ou vers la capitale San Jose. Plusieurs excursions vous seront offertes qui vous permettront de découvrir, de façon très agréable, le Costa Rica.

#### Cozumel, Mexique (2 jours pour le départ du 29 janvier)

Cozumel est une île de la côte orientale de la péninsule du Yucatan, vis-à-vis Playa del Carmen. Cozumel a été pendant des années parmi les 5 destinations les plus recherchées dans le monde. C'est un port visité par de nombreux navires de croisières. Cozumel est un mélange intéressant de restaurants, d'hôtels cosmopolites et de magasins. Le choix des activités est grand : plages aux eaux turquoise, plongée, golf ou juste passer du temps sous un parasol.

## Joignez-vous à nous!

#### Dimanche 29 janvier/12 mars 2017

##### Montréal—Fort Lauderdale

Départ de Montréal sur un vol d'Air Transat à destination de Fort Lauderdale. À l'arrivée, transfert à votre hôtel pour la nuit. Soirée libre.  
Hôtel : SpringHill Suites Fort Lauderdale Airport and Cruise (ou similaire)

#### Lundi 30 janvier/13 mars 2017

##### Fort Lauderdale

Petit déjeuner à l'hôtel. En fin d'avant-midi, transfert au port pour l'embarquement à bord du Celebrity Equinox. Début de la croisière. (PDJ)

#### Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

##### Départ du 29 janvier 2017

Jour / Port	Arrivée	Départ
<b>Lundi • 30 janvier</b> Fort Lauderdale, Floride		16:00 Embarquement
<b>Mardi • 31 janvier</b> Journée en mer		
<b>Mercredi • 1<sup>er</sup> février</b> Georges Town, Grand Cayman	08:00 Navette	17:00
<b>Jedi • 2 février</b> Journée en mer		
<b>Vendredi • 3 février</b> Cathagène, Colombie	07:00 À quai	16:00
<b>Samedi • 4 février</b> Colón, Panama	8:00 À quai	18:00
<b>Dimanche • 5 février</b> Puerto Limón, Costa Rica	07:00 À quai	18:00
<b>Lundi • 6 février</b> Journée en mer		
<b>Mardi • 7 février</b> Cozumel, Mexique	12:00 À quai	Nuit à quai
<b>Mercredi • 8 février</b> Cozumel, Mexique		17:00
<b>Jedi • 9 février</b> Journée en mer		
<b>Vendredi • 10 février</b> Fort Lauderdale	07:00 Débarquement	



Groupe  
accompagné :

nous prenons  
soin de vous!



Des souvenirs  
inoubliables!



# à bord du Celebrity Equinox

**Itinéraire de la croisière (sujet à changement)**

**Départ du 12 mars 2017**

Jour / Port	Arrivée	Départ
<b>Lundi • 13 mars</b> Fort Lauderdale, Floride		16:00 Embarquement
<b>Mardi • 14 mars</b> Journée en mer		
<b>Mercredi • 15 mars</b> Journée en mer		
<b>Jeudi • 16 mars</b> Puerto Limón, Costa Rica	09:00 À quai	19:00
<b>Vendredi • 17 mars</b> Colón, Panama	08:00 À quai	17:00
<b>Samedi • 18 mars</b> Carthagène, Colombie	10:00 À quai	Nuit à quai
<b>Dimanche • 19 mars</b> Carthagène, Colombie		17:00
<b>Lundi • 20 mars</b> Journée en mer		
<b>Mardi • 21 mars</b> Georges Town, Grand Cayman	07:00 À quai	15:30
<b>Mercredi • 22 mars</b> Cozumel, Mexique	10:00 À quai	19:00
<b>Jeudi • 23 mars</b> Journée en mer		
<b>Vendredi • 24 mars</b> Fort Lauderdale	7:00 Débarquement	

**Vendredi 10 février/24 mars 2017**

**Fort Lauderdale—Montréal**

Débarquement et transfert vers l'aéroport pour le vol de retour de Fort Lauderdale vers Montréal avec Air Transat. (PDJ à bord du navire)

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper



L'intensité physique de ce circuit est de



## Le forfait inclut :

- Les vols de Montréal vers Fort Lauderdale avec Air Transat
- Les transferts en autocar de luxe
- L'hébergement pour 1 nuit en hôtel 3\* à Fort Lauderdale  
Hôtel : SpringHill Suites Fort Lauderdale Airport and Cruise (ou similaire)
- 11 nuits à bord du navire
- 1 petit déjeuner et tous les repas à bord
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Le carnet de voyage
- Toutes les taxes

## Le forfait n'inclut pas :

- Les assurances voyage
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs, à l'accompagnateur et à bord du navire
- Les repas autres que ceux indiqués au programme
- Les activités et les excursions optionnelles
- Les boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Les dépenses personnelles
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (1 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)

## Prix par personne en occupation double à partir de :

Catégorie de cabine / Prix			
Départ du 29 janvier 2017		Départ du 12 mars 2017	
<b>Intérieure 10</b>	<b>2 949 \$</b>	<b>Intérieure 10</b>	<b>2 949 \$</b>
<b>Extérieure 8</b>	<b>3 189 \$</b>	<b>Balcon 2A</b>	<b>3 449 \$</b>
<b>Balcon 2B</b>	<b>3 349 \$</b>	<b>Balcon 1C</b>	<b>3 479 \$</b>
<b>Balcon 1C</b>	<b>3 539 \$</b>	<b>Balcon 1B</b>	<b>3 499 \$</b>
<b>Concierge C3</b>	<b>3 599 \$</b>		

**Supplément en occupation simple sur demande.**  
**Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.**

**Bon voyage!**

**club**  **voyages**  
**groupes**

**Assurance Voyage  
transat**

Assurance Voyage Transat  
Départ 29 janvier 2017  
Groupe # TDC0384234G  
Départ 12 mars 2017  
Groupe # TDC0384235G

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

[www.voyagesdegroupe.com](http://www.voyagesdegroupe.com)

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

## Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

### Dépôt et paiement final :

**Occupation double : un dépôt de 890 \$ par personne (780 \$ pour le dépôt de la croisière et 110 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Occupation simple: Un dépôt de 1 370 \$ par personne (1 260 \$ pour le dépôt de la croisière et 110 \$ pour le dépôt des vols et des portions terrestres) est exigé au moment de la réservation. Le paiement final est dû, au plus tard le 18 octobre 2016 pour le départ du 29 janvier 2017 et le 14 décembre 2016 pour le départ du 12 mars 2017.**

### Frais d'annulation :

- **Pour les vols et portions terrestres (représente la valeur de 825\$ en occupation double et 995 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient avant la date du paiement final : le montant du dépôt (110 \$). Si l'annulation survient après la date du paiement final : 100% du coût total du forfait.**

- **Pour la croisière (représente la valeur totale de votre forfait, moins la valeur des vols et des transferts de 825 \$ en occupation double et 995 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt. De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non utilisés après que le client aura quitté le point de départ. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation.**

### À propos des numéros de cabine :

**Au moment de la réservation, si aucun numéro de cabine n'est disponible dans la catégorie choisie, la compagnie maritime se réserve le droit de surclasser les passagers, et ce, en tout temps. Transat n'a aucun contrôle sur ces surclassements. Un pourboire additionnel peut être chargé selon la catégorie de cabine assignée.**

**Il est possible que la compagnie maritime ne permette pas de changement de cabine ou de catégorie une fois le surclassement attribué.**

### Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation :

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

### Assurances :

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

### Vols et transporteurs :

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

### Interprétation et juridiction :

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

### Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur :

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Le forfait est réservé par l'intermédiaire de Vacances Transat.

### Limitation de responsabilité :

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, inconvénient, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconvénients ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

### Proposition d'excursions :

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

### Changement d'itinéraire et d'horaire :

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

### Votre responsabilité :

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.